

CHARTRE **des Femmes Rurales**

Kore lidèchip fanm peyizan se kore devlopman kominote yo



PORTAIL AED



FANM LIDÈ NAN REPONS IJANS
SE GARANTI POU
RELÈVMAN KOMINOTE YO

FANM LIDÈ NAN REPONS IJANS
SE GARANTI POU
RELÈVMAN KOMINOTE

W.W.2. MILITARY VETERAN

Table des Matières

Introduction	4
La situation de femmes rurales en haïti	5
Les femmes rurales en haïti : constats et témoignages	7
A. Ressources disponibles	7
B. Les grandes revendications des femmes rurales à l'occasion de la journée internationale des femmes rurales	10
a) Politique agricole intégrant les femmes rurales	
b) Santé : La santé des femmes est un Droit	
Conclusions	11

Introduction

Pour réfléchir sur la situation des femmes rurales en Haïti, des organisations de femmes et des organisations paysannes mixtes se sont associées avec Action Aid pour organiser un forum les 13 et 14 octobre 2017 sous le thème : Kore Lidèchip Fanm Peyizan se Kore Devlopman Kominote yo.

Ce forum a mobilisé différents acteurs de la société haïtienne. Des réflexions spécifiques ont été présentées. Les principaux exposés se sont référés aux thématiques suivantes : Le rôle de coordination du Ministère de la Condition Féminine et aux Droits de la femme et la place des femmes rurales dans l'économie du pays ; Le rôle des femmes rurales dans la Gestion des Risques et Désastres (GRD) ; l'importance du travail domestique et de soins dans l'économie

et la nécessité de sa comptabilisation ; la sécurité foncière comme outils de protection de l'environnement et durabilité de l'agriculture. Suite aux présentations, des ateliers ont été réalisés. Dans ces ateliers, les femmes ont exprimé leurs besoins réels liés à leur condition de femmes rurales. Ce sont leurs expressions qui font l'objet de ce document.

Ce document est divisé en trois parties. D'abord, la situation générale des femmes rurales (quelques éléments statistiques. Ensuite, une partie présentant faits et constats de certains observateurs et des témoignages de certaines femmes rurales. Enfin, les grandes revendications de la charte des femmes rurales à l'occasion de la journée internationale des femmes rurales



La situation de femmes rurales en Haïti

Célébrer la journée internationale des femmes rurales, c'est rappeler l'importance des femmes dans la lutte contre la pauvreté plus particulièrement celles qui vivent en milieu rural, leur apport dans la promotion pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire.

Les femmes rurales représentent, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), les partenaires indispensables dans la lutte contre la faim. Elles constituent 70% de la main d'œuvre agricole, c'est à dire elles sont majoritaires dans l'agriculture. Et l'on sait que l'agriculture, dès la fondation de la nation haïtienne, a été le pivot de l'économie haïtienne.

Parlant du secteur agricole en Haïti, il emploie 60% de la population économiquement active (1 018 951 ménages soit plus de 5 millions de personnes). Il fournit autour de 43% de l'offre alimentaire nationale et représente 26% de notre Produit Intérieur Brut (PIB) annuel, (Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural MARNDR). Il faut cependant reconnaître qu'en dépit des discours, au fil des ans, ce secteur n'est pas vraiment une priorité, car les lois de finances publiques adoptées au cours des 20 dernières années ne consacrent au secteur agricole que 5 à 6% de leurs crédits. Certains pourcentages peuvent prêter à illusion si on ne regarde pas

également les montants réels au cours des ans et surtout si on n'analyse pas des approches, les choix d'investissement et les relations avec les producteurs et productrices. Tels facteurs peuvent renseigner véritablement sur l'orientation de l'Etat par rapport au secteur agricole.

Malgré l'apport des femmes dans l'agriculture, leur accès aux ressources disponibles est limité. Leurs travaux sont sous-estimés voire invisibilisés. Elles ont moins de titres de propriété que les hommes, c'est-à-dire moins d'accès à la



terre. Par exemple, elles n'ont que 11% des titres de propriété dans la région de l'Artibonite. Par contre, avec la faible quantité de terres qu'elles ont, leur contribution dans la production agricole est estimée entre 25 et 50%. Leur responsabilité dans la famille, dans l'économie et surtout dans la lutte pour la souveraineté alimentaire est grande. En milieu rural 40% des foyers sont dirigés par des femmes (Etude Toussaint 2011).



Il faut ajouter que les femmes rurales sont sujettes à toutes sortes d'inégalités : On peut s'en rendre compte en regardant le partage des responsabilités entre les cultures de rente / cultures vivrières, l'héritage, la propriété, les connaissances techniques, les financements, les marchés, la formation ou l'éducation.

Les femmes rurales jouent un rôle déterminant dans les systèmes de conservation et de reproduction des semences et elles sont garantes de la conservation de la biodiversité. Elles jouent un rôle décisif dans la conduite de l'élevage: volaille, caprin, porc, mouton, production et commercialisation de lait. Elles ont entre autres recours au petit commerce qui leur permet de stabiliser le budget du ménage. Mais, le gros bétail est réservé aux hommes.

Du point de vue financier, on peut noter que leur capacité d'épargne est extrêmement réduite. Cela est dû au fait qu'elles contribuent 60% de leurs revenus aux dépenses alimentaires et 20 à

25% aux services de santé et scolaires. Sans compter le fait que ce sont elles qui s'occupent de travaux domestiques et de soins. Encore un apport dans l'économie qui est sous-estimé et pas du tout évalué.

Tout cela pour expliquer l'apport des femmes rurales dans l'économie et dans l'agriculture en particulier en Haïti. Il s'agit aussi de mettre à jour leur intégration dévalorisée, leur situation défavorable, et surtout les inégalités qu'elles subissent dans la répartition des ressources existantes.

Toutes ces réflexions ont été approfondies à l'occasion de ce forum dans le cadre de la commémoration de la journée internationale de la femme rurale.

Le support de la DDMCDFGA a été un engagement pour faire résonner nos demandes et obtenir un engagement concret des pouvoirs de l'Etat.

Les femmes rurales en Haïti : constats et témoignages

(des entretiens)

Les précédentes lignes présentent en gros la situation des femmes rurales en Haïti. Mais, il faut aussi relever quelques faits venant des constats des spécialistes qui se sont penchées sur la situation de ces femmes rurales afin de mieux situer les recommandations qui feront l'objet de la troisième partie.

a. Principaux constats

- 1) La majorité des femmes rurales travaillant dans l'agriculture ne sont pas alphabétisées. Cela est dû au fait que l'on a historiquement priorisé la scolarisation des garçons en négligeant celle des filles. Les filles restaient à la maison et apprenaient à s'occuper des tâches domestiques. Bien que cette tendance commence à évoluer, les conséquences perdurent encore.
- 2) Les femmes rurales en général, ont des connaissances traditionnelles et parfois limitées en agriculture qui ne favorisent pas toujours l'efficacité. Elles ne dominent pas vraiment les techniques modernes de travail, d'où la nécessité de renforcer leurs capacités.
- 3) La migration est l'un des éléments compliquant les responsabilités des femmes. Les jeunes femmes et les hommes migrent autant vers les autres villes du pays qu'à l'étranger. Quand les hommes laissent la famille pour aller travailler ailleurs, la charge économique de la femme

augmente. Ce qui implique une perte de capital humain en milieu rural qui affecte la condition des femmes elles-mêmes surtout les mères de famille.

- 4) La perte de capital social et culturel : la manière de travailler, de parler, de manger et d'autres habitudes disparaissent de jour en jour. La façon de s'organiser pour travailler la terre en konbit est en train de disparaître. La main d'œuvre diminue peu à peu par manque de ressources pécuniaires. Dans ces cas-là, les femmes sont à la fois la main d'œuvre familiale et sont aussi des journalières. Comme journalières, elles sont moins payées que les hommes.
- 5) Les problèmes de santé : manque d'infrastructure sanitaire. Les centres de santé sont à des centaines de kilomètres des villages. Il n'y a pas de personnel qualifié. A cause de cela, les femmes enceintes meurent en accouchant. Les matrones qui sont à proximité manquent parfois de techniques et de formation.



- 7) Les aspects politiques : les femmes sont présentes dans les organisations. Elles se retrouvent dans des organisations de femmes et mixtes. Elles peuvent poser leur candidature. Cependant, leur formation politique est limitée et elles n'ont pas de support pour assumer les responsabilités et les conséquences d'une candidature sans mentionner le poids des préjugés et des discriminations.
- 8) Les questions foncières : les femmes n'ont pas accès à la terre. Les terres sur lesquelles elles travaillent sont la propriété de leur mari, de leur père ou des « de moitié ». En ce sens, leur pouvoir de décision par rapport à ces terres est faible. En plus, les héritages en ce qui a trait à la terre sont faits de manière inégalitaire. Dans certaines régions du pays, elles n'ont pas tout simplement accès à la terre à cause de leur condition de femme. Certaines fois, elles n'ont pas la même quantité par rapport aux hommes. A Peroden par exemple, une zone dans l'Artibonite, les femmes mariées qui ont des frères, n'ont pas le droit à l'héritage. Parfois elles reçoivent les parcelles moins fertiles parce qu'elles sont soi-disant appelées à jouir plutôt des terres de leur mari ou futur mari.
- 9) Les problèmes climatiques : elles perdent leurs récoltes à cause du soleil, de la pluie et des catastrophes naturelles et écologiques. Il n'y a pas d'encadrement pour les aider à mitiger ces conséquences.
- 10) Le manque d'infrastructure routière: le transport des récoltes est difficile. A cause de cela, une bonne partie des produits sont abimés, avariés, ils ne peuvent pas être rentabilisés. Et ce sont les femmes qui écoulent les produits agricoles aux marchés dans de mauvaises conditions de transport.
- 11) Les problèmes de transformation des produits. Jusqu'à aujourd'hui, elles n'ont que des méthodes traditionnelles, elles ne disposent pas de matériels modernes. Le cas des femmes de l'Artibonite qui font sécher le riz sur les glacis ou sur le macadam des routes. Elles ne sont pas encadrées techniquement. Elles n'ont pas accès au crédit formel ou sinon à des taux qui ne leur permettent pas de sortir du cycle de la misère. Elles n'ont pas accès ni outils adéquats, ni intrants disponibles ce qui ne permet pas d'améliorer le rendement de leur production.
- 12) Le revenu des femmes en général est insuffisant pour payer l'éducation de leurs enfants. Elles veulent que leurs enfants aient une meilleure condition de vie comparativement à la leur. Cependant, jusqu'à présent l'éducation en milieu rural n'est pas de qualité et demeure un luxe.
- 13) Le problème de sécurité alimentaire peut se résumer par le terme pénurie. Les familles ne disposent pas de quantités suffisantes pour se nourrir toute l'année pour différentes raisons, baisse ou perte des récoltes, faible circulation monétaire, prix élevé des produits sur le marché, invasion de produits importés, revenus faibles ou quasi inexistants. Certaines fois, la production est insuffisante pour nourrir la famille toute l'année.
- 14) Les problèmes de logement : Les femmes rurales, vivent dans des logements inadéquats ne répondant pas à des normes de construction. Elles ont un faible accès aux services de base tels : eau potable, électricité et autres. 48% de la population (UNICEF, 2016) n'a pas accès à l'eau potable et la majorité de la population rurale utilise les eaux de surface qui sont en général contaminées.



15) Les infrastructures agricoles (système d'irrigation, espaces de stockage, centres de conditionnement, marchés publics adéquats) sont à considérer comme des investissements utiles à fournir aux agricultrices et agriculteurs.

16) Les problèmes d'éducation sexuelle qui sont liés aux grossesses précoces, grossesses non désirées, et infections sexuellement transmissibles.

Ce sont-là des constats faits sur la situation des femmes rurales en Haïti. Ces constats ont été faits par des spécialistes qui ont effectué des recherches approfondies dans le milieu. Et lors du forum, les témoignages des femmes présentes corroborent parfaitement. On constate que la situation de ces femmes est délicate et qu'elle mérite une attention particulière.

b. les grandes revendications des femmes rurales à l'occasion de la journée internationale des femmes rurales / Charte des Femmes

Pour une meilleure prise en charge de la situation des femmes rurales en Haïti en fonction des constats présentés plus haut, les organisations ont formulé des revendications à travers des ateliers de travail. Ces derniers ont été animés sous différents thèmes et à l'issue des discussions, les revendications qui suivent ont été formulées:

Politique agricole intégrant les femmes rurales :

i- Une réforme agraire intégrale adaptée aux besoins spécifiques des femmes rurales.

- 1) L'identification dans les différents départements des terres de l'Etat et des programmes sérieux visant l'accès et la distribution de ces terres aux femmes agricultrices tout en mettant en place des mécanismes leur permettant de disposer de moyens pour exploiter ces terres.
- 2) Des assurances juridiques et foncières afin de protéger les titres de propriété de femmes rurales. Compte tenu des coûts exorbitants des firmes spécialisées, des conditions particulières devraient régir ce type de services ou des instances devraient être créées dans les ministères pour appuyer les femmes cultivatrices.
- 3) L'identification et l'élimination des procédures et/ou agir sur les barrières qui empêchent les femmes d'avoir accès à la terre.
- 4) Le CIAT doit proposer tout un train de mesures prévenant le morcellement des terres qui contribue à

l'appauvrissement de la paysannerie et des femmes agricultrices en particulier.

- 4) Le Renforcement des bureaux communaux agricoles en leur assurant un personnel compétent et des matériels de travail. Ces bacs devraient avoir des programmes spécifiques destinés à supporter les femmes agricultrices de manière distincte.
- 5) L'inclusion équitable des femmes dans les institutions liées au développement agricole suivant leurs compétences et pour garantir un suivi systématique sur la question.

ii- Financement agricole intégral

- 1) Mise en place de politiques Crédit et financement agricole à un taux adéquat, adapté au cycle des filières de production, soit 1% /2 mois et offrant un service spécifique aux femmes agricultrices.
- 2) Plaidoyer avec les instances de l'État pour des crédits et financement prenant en compte les risques liés au climat au niveau international.
- 3) Expérimenter des systèmes d'assurance pour protéger la récolte. Inclure des organisations de femmes dans les activités pilotes liées au développement de ces assurances.

iii- Aménagement du territoire

- 1) Zonage pour séparer les terres selon la production.
- 2) Zonage pour mieux localiser la population (ville, école, etc.
- 3) Zonage pour placer les jardins (fruits, légumes, haricots, céréales).
- 4) Zonage systématique et vulgarisation de l'information pour assurer progressivement une meilleure organisation des terres suivant leur vocation et pour protéger l'environnement.

iv- Politique institutionnelle (MARDNR)

- 1) Formation de base et technique sur l'agriculture de manière à renforcer les capacités des femmes rurales et pour acquérir des techniques de transformation.
- 2) L'introduction et la vulgarisation de pratiques d'agroécologie pour la régénération de nos terres et l'amélioration des conditions de vie des agricultrices et agriculteurs.
- 3) Plaidoyer pour une Assurance agricole selon les filières. Prendre des mesures pour protéger les producteur-trices des aléas du climat et de la libération du marché.

Santé : La santé des femmes est un Droit.

- i Des informations adéquates sur la santé par des instances de proximité pour permettre de ménager les forces de travail et limiter soit les dépenses liées à ces soins ou la surcharge de travail pour les femmes.

- ii Des institutions sanitaires avec des services appropriés aux besoins spécifiques des femmes et des personnels de santé qualifiés offrant des services à des heures de fonctionnement régulières pour protéger la vie et la santé des femmes et de leurs familles et faciliter l'accès aux soins à des coûts accessibles.
- iii Le renforcement de la capacité des matrones (formations et matériels de travail) pour réduire la mortalité maternelle et garantir un service de qualité à distance tout en assurant la liaison avec des centres équipés pour gérer les complications. Il faut que les matrones soient incluses dans la chaîne des acteurs de santé pour valider leurs compétences et les encadrer
- iv Des infrastructures d'assainissement et de provision d'eau potable ainsi que des programmes de formation et de sensibilisation en hygiène et assainissement pour éradiquer les maladies liées au manque d'hygiène.,

A l'occasion de la journée des femmes rurales en Haïti, les organisations de femmes et les organisations mixtes (OFTAG, KPGA, MPP) réclament de meilleures conditions de vie ; de soins de santé; des politiques publiques sensibles aux besoins spécifiques des femmes rurales ; un meilleur aménagement du territoire prenant en compte les femmes, une répartition égale des terres disponibles entre hommes et femmes et des infrastructures agricoles, facilitant la production, la transformation et la conservation.



OFTAG - KPGA - ActionAid

act:onaid

Rue Grandoit 3

Delmas 75

Port-au-Prince

Haiti

HT6120

PUBLISHED DECEMBER 2017